

Séance ordinaire du conseil municipal de Rivière-Héva, tenue le lundi 4 novembre 2019, à l'Édifice municipal de Rivière-Héva à compter de 19h30 sous la présidence de Monsieur Réjean Guay, Maire, à laquelle sont présents :

Mesdames et Messieurs les conseillers suivants :

Jean-Guy Lapierre
Yvon Charrette
Chantal Thibault
Charles Desrochers
Rose-Anne Lévesque

Madame Ginette Noël conseillère est absente.

Madame Cindy Paquin secrétaire-trésorière adjointe, est présente.

2019-11-306 Adoption de l'ordre du jour

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter l'ordre du jour tel que présenté en ajoutant les points 3.16 pour l'aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale et 3.17 pour l'achat de peinture – Maison des jeunes.

Adoptée

2019-11-307 Adoption du procès-verbal

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter le procès-verbal tel que présenté.

Adoptée

2019-11-308 Liste des comptes payés au cours du mois d'octobre

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes payés au cours du mois d'octobre au montant de 171 043.13 \$ du chèque numéro C1911029 à C1911080 et du paiement direct numéro P1910133 à P1910144.

Adoptée

2019-11-309 Liste des comptes à payer

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu d'accepter la liste des comptes à payer au montant de 50 565.04 \$ du chèque numéro C1911081 à C1911098 et des paiements directs numéro P1910145 à P1910152.

Adoptée

2019-11-310 Dépôt des dépenses salariales

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charrette et majoritairement résolu d'accepter le dépôt des dépenses salariales du mois d'octobre.

Adoptée

2019-11-311 **Correspondance**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la correspondance telle que présentée.

Adoptée

2019-11-312 **Adoption du deuxième projet de règlement de zonage 09-2019 modifiant le 06-2019**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu d'adopter le deuxième projet de règlement de zonage 09-2019 modifiant le 06-2019.

Adoptée

2019-11-313 **Future modification au règlement de zonage**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu de retirer le 3 entre parenthèses dans les grilles d'usage en dessous du 185 m2 qui est inscrit que la grandeur maximale autorisée par un bâtiment secondaire est de 120 m2 pour une superficie de moins de 20 000 m2. Cette modification sera faite dans une future modification du règlement de zonage.

Adoptée

2019-11-314 **Facture Alfred Morris**

Il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre d'accepter la facture de l'entreprise Alfred Morris pour la membrane de la Paroisse au montant de 1483.03 \$ taxes incluses.

Adoptée

2019-11-315 **Adoption du plan de sécurité des mesures d'urgence**

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'adopter le plan de sécurité des mesures d'urgence.

Adoptée

2019-11-316 **Pancarte interdiction de chevaux – sentier de la nature**

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu d'accepter la soumission de Zip Ligne au montant de 38.38 \$ plus les taxes pour une pancarte interdiction de chevaux pour les sentiers du sentier de la nature.

Adoptée

2019-11-317 **Congrès Régime forestier - Maire**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de faire l'inscription de Réjean Guay, Maire au congrès Régime forestier pour un montant de 100\$ plus les taxes ainsi que ses frais de déplacement.

Adoptée

2019-11-318 Achat de Toiles - Bibliothèque

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'accepter la soumission de Flor deco pour l'achat de 4 toiles à la Bibliothèque. Le montant est de 956.13 \$ taxes incluses.

Adoptée

2019-11-319 Achat d'équipement – camion Dodge Ram

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter la soumission de Thibault pour l'achat de doublure de caisse, garde boue, tapis avant et arrière pour un montant de 909.01 \$ plus les taxes, ainsi qu'un montant de 700 \$ est autorisé pour l'achat de marche pieds.

Adoptée

2019-11-320 Horaire de travail – poste de voirie

Attendu que l'hiver les besoins de la Municipalité pour le poste de voirie n'atteignent pas les 32 heures par semaine;

Attendu qu'avec le déneigement, l'ouverture du dôme et la zamboni à faire un minimum de 4.5 heures sera alloué lors de journée planifiée à l'horaire;

Attendu que les inspections des chemins municipaux peuvent se faire sur deux semaines et que les besoins pour l'hiver ne sont pas les mêmes que la période estivale, un 3.5 heures sera alloué tous les lundis et se fera par alternance d'une semaine dans le secteur Rivière-Héva et l'autre semaine dans le secteur du Lac Mourier;

Attendu que la température peut faire varier le nombre d'heures;

Attendu que l'employé peut recevoir un appel de dernière minute et que cet appel lui donnera 4 heures payés;

En conséquence, il est proposé par monsieur le conseiller Jean-Guy Lapierre et majoritairement résolu que l'horaire de travail de la voirie sera de 5 jours de travail, 2 jours de congés et de 2 jours de travail, 5 jours de congés (5-2-2-5). L'employé se verra recevoir une paie de 21.5 heures pour la première semaine et la semaine suivante sera de 17 heures. Ces heures sont assurées, mais peuvent varier selon la météo. L'horaire sera effectif à compter du lundi 2 décembre 2019. L'employé de voirie retrouvera son horaire régulier de 32 heures semaine au début du mois de mars.

Adoptée

2019-11-321 Terrain no.3 et no.5 au camping Lac Fournière

Attendu que monsieur Courtois a payé seulement pour l'année 2016 le terrain #4 avec aucune preuve d'assurance;

Attendu que Monsieur Boissonneault a toujours payé pour le terrain #5;

Attendu que si M. Courtois désire avoir un terrain de camping il doit en faire la demande et être sur la liste d'attente;

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu que M. Boissonneault choisisse entre le terrain #3 qui était loué à sa sœur qui lui a vendu sa roulotte ou le terrain #5 qui lui est loué depuis le début tel que prévoit notre règlement du camping Lac Fournière. Un remboursement de 100\$ lui sera fait pour avoir fait le dépôt de 2 terrains étant donné qu'il aura 1 seul terrain. Le locataire doit aviser la municipalité pour le choix du terrain qu'il désire garder et libérer le terrain qu'il abandonne d'ici le 1^{er} décembre 2019.

Adoptée

2019-11-322 Contrat d'entretien ménager

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'engager Mme Guylaine Landry pour le contrat d'entretien ménager du bureau municipal ainsi que celui de la bibliothèque.

Adoptée

2019-11-323 Soumission Barbin Sport – Quai municipal

Il est proposé par madame la conseillère Chantal Thibault et majoritairement résolu d'accepter la soumission de Barbin Sport au montant de 9 028 \$ plus les taxes qui sera appliqué à notre budget 2020. L'achat se fera en mars 2020.

Adoptée

2019-11-324 Lumière LED – bureau municipal

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de faire l'achat de lumière LED pour les bureaux municipaux.

Adoptée

2019-11-325 Achat de pneus d'hiver 4 saisons – SSI camion Silverado

Il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que le Service incendie procède à l'achat de pneus 4 saisons pour le camion Silverado du SSI.

Adoptée

2019-11-326 Demande d'autorisation maison d'édition – lot 4592645

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque et majoritairement résolu d'autoriser le propriétaire du lot 4 592 645 à avoir sa maison d'édition.

Par conséquent le propriétaire n'aura aucune affiche à l'extérieur, cette autorisation servira à bénéficier d'une subvention du CLE.

Adoptée

2019-11-327 **Aide financière pour soutenir la coopération
Intermunicipale**

ATTENDU QUE la Municipalité de Rivière-Héva a pris connaissance du guide de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;
ATTENDU QUE le CSFSPAM désirent présenter un projet de dans le cadre de l'aide financière;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu que la présente résolution soit adoptée et qu'elle statue et décrète ce qui suit :

- Le conseil s'engage à participer au projet de demande d'achat d'équipement dans le cadre de ce programme d'aide financière et pour assurer l'entretien des pistes de plein-air avec cet équipement et d'assumer une partie des coûts;
- Le conseil autorise le dépôt du projet dans le cadre de l'Aide financière pour soutenir la coopération intermunicipale;

Le conseil mandate le Club de Ski de Fond et Sports de plein air de Malartic (CSFSPAM) organisme responsable du projet.

Adoptée

2019-11-327.1 **Aide financière – CSFSPAM**

Il est proposé par monsieur le conseiller Yvon Charette et majoritairement résolu de contribuer une somme de 2 000 \$ pour la première année, 500 \$ la deuxième année et 500 \$ la troisième année dans le cadre d'une demande d'aide financière pour l'achat d'équipement pour l'entretien de la piste 4 saisons.

Adoptée

2019-11-328 **Achat de peinture – Maison des jeunes**

Il est proposé par madame la conseillère Rose-Anne Lévesque d'autoriser un montant maximum de 500 \$ pour l'achat de peinture pour repeindre la maison des jeunes.

Adoptée

QUESTIONS DU PUBLIC

Le conseil a su répondre aux questions

2019-11-329 **Levée**

À 20h05, il est proposé par monsieur le conseiller Charles Desrochers et majoritairement résolu que la séance soit et est levée.

Adoptée

Cindy Paquin
Secrétaire-trésorière, adjointe

Réjean Guay
Maire